



La coopération Tunisie – Union européenne dans le domaine de la santé

De par la proximité géographique et l'Histoire, les relations de partenariat entre la Tunisie et l'Europe sont très anciennes. Cette relation se matérialise par une coopération entre l'Union européenne et la Tunisie qui a commencé depuis 42 ans, et par l'ouverture d'une représentation de la Commission européenne depuis 1976.

« Premier partenaire de la Tunisie, qui est en train de devenir aujourd'hui la première démocratie dans la région, nous avons l'ambition de rendre cette relation globale, complète et multi-facettes » a affirmé M. Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie. « Cette relation n'est pas exclusivement conçue sur la diplomatie ou sur la politique étrangère, ni sur le volet économique ou commercial, c'est une relation globale bâtie sur plus de 3 000 ans d'histoire entre la rive nord et la rive sud de la méditerranée et qui permet de travailler sur tous les secteurs à savoir l'éducation, la jeunesse, la sécurité, la diplomatie, la culture, l'investissement ou encore la santé », a ajouté M. Bergamini.

« La Tunisie n'est pas seulement un partenaire privilégié, c'est un partenaire d'exception, et ceci vient de la volonté de soutenir le pays ainsi que tout cet espoir que représente la Tunisie » a souligné M. Bergamini. « L'Union européenne est là pour aider la démocratie tunisienne à réussir sa transition sociale et économique, parce que l'enjeu aujourd'hui est d'abord socio-économique », a-t-il souligné.

L'Ambassadeur de l'Union européenne a expliqué que le développement de la Tunisie a toujours été un dossier prioritaire. « L'ancien régime était construit sur plusieurs mensonges, et l'un des mensonges consistait à présenter la Tunisie comme un pays riche, mais avant la révolution, la Tunisie n'était pas un pays riche, malheureusement. Il y avait déjà des problèmes de sous-développement, des problèmes économiques et des problèmes dans la répartition de la richesse » a-t-il affirmé. « En plus de ces problèmes, les disparités et le clivage entre les régions littorales et les régions de l'intérieur créent des injustices, notamment en matière d'accès à la santé » a-t-il ajouté.

Partenariat d' « exception »

A propos du secteur de la santé, la délégation de l'Union européenne était déjà impliquée dans ce dossier pour faciliter l'accès aux soins, soutenir la profession médicale, et améliorer l'encadrement médical. « Après 2011, il a fallu accélérer et intensifier notre coopération pour soutenir la démocratie et la transition sociale et économique en Tunisie, on s'est donc davantage investi » a expliqué M. Bergamini.

« La Tunisie, aujourd’hui, est le pays qui reçoit le plus en termes d’enveloppe de coopération, puisque cette année le budget de coopération de la délégation de l’Union européenne pour la Tunisie, pour la période 2018-2020, est de 1,2 Milliards d’euros », a précisé M. Bergamini.

A partir de 2012, des programmes d’appui aux zones défavorisées ont été lancés.

Dans le cadre du programme PAZD, M. Bergamini et ses équipes ont notamment visité les centres intermédiaires de santé au Kef, à Sidi Bouzid, à Kasserine... Après ces visites, il a exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus. « Les programmes de coopération lancés avec des montants conséquents ont permis la construction de centres intermédiaires et la rénovation de centres de santé de base, l’achat de différents types de véhicules, dont des ambulances, pour rapprocher les prestations de soins de santé du patient, et l’acquisition de matériel médical important » a-t-il affirmé. « Toutefois, pour ne pas tomber dans l’autosatisfaction, il y a quelques points sur lesquels il faut encore travailler » a-t-il estimé. « Dans les prochaines étapes de nos programmes, il faudra aller plus loin en matière de première ligne, et améliorer la rapidité et la réactivité des services au patient quel que soit son origine sociale ou géographique » a-t-il précisé.

Les compétences tunisiennes, parmi les solutions

Une carence au niveau des spécialisations pointues a été constatée dans ces régions. Ceci représente une autre difficulté et un enjeu fondamental qu’il faudra résoudre. « En Tunisie, aujourd’hui, un grand développement digital est en cours, et il faudra en profiter pour travailler sur la télémedecine, une méthode rapide qui s’appuie sur le digital pour surmonter ces difficultés », a soutenu M. Bergamini.

Dans le même contexte, l’Ambassadeur de l’Union européenne a considéré que l’offre des services spécialisés dans les régions de l’intérieur, les outils et les politiques mises en place ont connu des succès relatifs. « Les solutions pour ces problèmes sont tuniso-tunisiennes, et quand on voit que le savoir-faire et la compétence des médecins tunisiens est unanimement reconnue en Tunisie, en Europe et dans le monde, les solutions deviendront possibles, c’est une évidence » a-t-il dit.

La Tunisie dispose de grandes capacités grâce à son savoir-faire et ses infrastructures, dans les régions du littoral en particulier, où il y a un grand nombre de polycliniques et d’hôpitaux. Ceci permettra d’attirer des patients soit de l’Europe soit de la part du continent africain. « La Tunisie a la chance de pouvoir développer un service médical de qualité. Il y a un vrai gisement d’emploi. Quand on voit la qualité des soins, la qualité des services, l’humanité et la gentillesse du personnel soignant, en plus des bonnes infrastructures, il y a donc un potentiel pour traiter les personnes âgées atteintes des maladies dégénératives du cerveau et qui font face à des conditions de traitement limitées dans les centres de soins européens déjà surpeuplés » a affirmé M. Bergamini, qui propose même de transformer les hôtels fermés en Tunisie en centres pour le traitement de l’Alzheimer ou du Parkinson. « Il n’y a pas que le tourisme chirurgical, pour la chirurgie esthétique par exemple, il y a des opportunités bien au-delà », a-t-il proposé.

En évoquant l’implication des différents partenaires officiels pour contribuer à la réduction des inégalités par rapport à l’accès aux soins dans les régions prioritaires, l’Ambassadeur de l’Union européenne a mis l’accent sur « la nécessité d’avoir une stratégie nationale qui implique plusieurs acteurs publics : les ministères de la santé, du transport, de l’intérieur, etc. Une bonne coordination horizontale entre les différents services de l’Etat est demandée », a-t-il estimé.

Un prochain programme d'appui à la santé en Tunisie avec une enveloppe de 60 millions de dinars, a déjà été signé en septembre 2017, même si le suivi des programmes actuels continuent jusqu'à 2019.

Pour sa part, le Ministre de la Santé, M. Imed Hammami, a assuré que la coopération avec l'Union européenne, qui constitue une référence en matière d'expression et de leadership, est incomparable par rapport aux partenariats avec les autres instances internationales en termes de soutien et de financement. « Nous sommes satisfaits du niveau de coopération avec l'Union européenne, voire plus ambitieux, parce nous pourrions creuser davantage dans des formules de partenariat aussi pertinentes que fertiles, d'autant plus que la Tunisie représente aujourd'hui une destination en matière de services de santé, de médicaments, de ressources humaines, surtout en provenance d'Afrique Subsaharienne ».

Un partenariat basé sur la confiance

Par ailleurs, Le ministre a mis en exergue la nécessité de veiller à protéger et à sauvegarder les équipements et matériel médical reçus dans le cadre du Programme de l'Union européenne d'appui aux zones défavorisées en Tunisie dans le domaine de la santé (PAZD), indiquant que ces biens sont devenus un acquis pour les tunisiens. « Il est de notre obligation, en tant que ministère de la santé, de les préserver et de les maintenir en bon état de fonctionnement » a-t-il ajouté. « Nous insistons également sur le partenariat en matière de formation, d'échange d'expériences et du contrôle permanent, puisque nous considérons que l'Union européenne est une partie prenante dans ce domaine » a-t-il souligné. « Nous sommes convaincus que l'Union européenne est intéressée par la stabilité et l'ouverture de la Tunisie ainsi que par son avancement sur la voie de la démocratie. Le partenariat Tunisie – Union européenne ne pourrait que faire du bien pour les peuples des deux rives de la méditerranée » a soutenu le ministre.

« ESSAHA AZIZA »

De son côté, la Secrétaire d'Etat de la Santé, Mme Sonia Ben Cheikh a estimé que « la coopération entre la Tunisie et l'Union européenne continue puisqu'on parle toujours au futur avec notre premier partenaire ». « Il suffit de savoir qu'avant la fin du programme PAZD, on s'est engagé dans un nouveau programme qui vient de démarrer sous le nom de « ESSAHA AZIZA » (الصحة عزيزة) » a-t-elle expliqué. La Secrétaire d'Etat a signalé que les procédures de l'Union européenne, respectent le contexte et la politique nationale actuelle de santé en Tunisie. « Rien ne nous est imposé ni dicté. Les programmes de coopération avec l'Union européenne se basent sur les diagnostics et sur les attentes du pays en termes de santé. Le partenariat Union européenne -Tunisie est basé sur la confiance » a-t-elle soutenu.

Amel Driss – journaliste

Pour le compte de l'Agence Local & Global

Dans le cadre de l'évaluation du programme PAZD-II financé par l'Union européenne